



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 3253

Texte de la question

TRAITEMENT DE LA VIOLENCE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Bockel, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Marie Bockel. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Les violences urbaines de bandes rivales qui ont fortement secoué de samedi en samedi la ville dont je suis le maire ont subi un coup d'arrêt grâce à une présence dissuasive adaptée des forces de l'ordre. Merci.

M. Maurice Leroy. Et voilà !

M. Jean-Marie Bockel. Nous pouvons donc travailler à nouveau dans la durée pour faire reculer l'impunité qui encourage de tels débordements.

Outre le renforcement indispensable des moyens de la police de terrain, mais aussi judiciaire et spécialisée, et celui très attendu des effectifs du parquet, je vous demande le soutien des pouvoirs publics afin que nous puissions agir plus efficacement avec tous les partenaires locaux pour combattre l'absentéisme scolaire,...

M. Claude Goasguen. Voilà !

M. Maurice Leroy. Très bien !

M. Jean-Marie Bockel. ... avec, chaque fois que c'est nécessaire, la mise en cause, dans le cadre de la loi, de la responsabilité des parents (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants et sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert*), pour mettre sur pied, avec l'accord de la justice, une école des parents, pour démultiplier, sous le contrôle du parquet, des groupes locaux de traitement de la délinquance au plus près du terrain,...

M. Richard Cazenave. Très bien !

M. Jean-Marie Bockel. ... en répondant en temps réel à tous les faits commis (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française - Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants*), mais aussi en luttant par tous les moyens de l'Etat contre l'économie parallèle.

C'est à ces conditions que je pourrai renouveler avec l'Etat mon contrat local de sécurité et que le travail de prévention auquel je suis attaché retrouvera son efficacité. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants*).

Je sais, monsieur le Premier ministre, madame la garde des sceaux, monsieur le ministre de l'intérieur, que vous avez pleinement conscience de ces enjeux...

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance. Non !

M. Jean-Marie Bockel. ... et que la sécurité au quotidien figure dans vos priorités, monsieur le Premier ministre, vous l'avez encore dit tout à l'heure. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie*

française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Sur le terrain, c'est dur, très dur, mais nous gardons courage et confiance dans les engagements que vous avez pris pour répondre à la souffrance sociale que vivent nos concitoyens. Je vous remercie de votre soutien.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Thierry Mariani. Ça sent les élections !

M. le président. La parole est à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice.

Mme Marylise Lebranchu, garde des sceaux, ministre de la justice. Monsieur le député, je vous remercie d'abord de poser cette question avec beaucoup de sérénité *(Rires et exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants)*, en décrivant une expérience réelle, ce qui fonctionne et ce que nous pourrions faire ensemble. Je pense que c'est ainsi qu'il convient d'aborder les problèmes.

Face à une situation de violence excessive et brutale, les forces de l'ordre ont réussi à ramener le calme, mais le travail ne s'arrête pas là et vous avez raison de poser la question de l'après-violence. Douze personnes ont été interpellées et deux jeunes sont encore détenus pour des faits particulièrement graves.

Si, partout où des faits de ce type se produisent, la police, la justice, les travailleurs sociaux et la protection judiciaire de la jeunesse, mais aussi les collectivités sociales qui s'engagent parviennent à mettre en place par exemple des points relais parents, comme il en existe beaucoup maintenant dans les maisons de la justice et du droit, structures légères qui permettent aux parents de reprendre pied dans des situations terribles, si on accepte l'idée qu'il faut parfois proposer des mesures de rupture aux jeunes, qui pourront, pendant un temps à déterminer avec les spécialistes, se restructurer et retrouver le goût des projets collectifs, parce que trop de parents ont baissé les bras, oui, avec sérénité et calme, autour des CLPD, des groupes de prévention de la délinquance, nous pouvons réussir.

Quand on regarde de près les chiffres, dont on se sert pour essayer de faire monter le sentiment d'insécurité *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants)*, on constate que, partout où les collectivités, avec l'ensemble des services concernés, ont réussi à mettre en place à la fois des solutions d'urgence et des mesures de suivi, la délinquance augmente moins, ou parfois baisse, comme dans certains arrondissements que je pourrais vous citer. Donc, oui, monsieur le député, il y a de l'espoir.

M. Jean Ueberschlag. Ce n'est pas une réponse !

Mme la garde des sceaux. Les jeunes ont besoin de rencontrer la loi et la punition, mais aussi, ensuite, d'être repris en charge avec leurs parents pour essayer de reconstruire un projet. Merci d'aborder le problème de cette façon. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Bockel](#)

Circonscription : Haut-Rhin (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3253

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 janvier 2002